



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Inspection Pédagogique Régionale

Rectorat de Montpellier
31, rue de l'Université
34064 Montpellier Cedex 2

Affaire suivie par :

Nicolas CHEYMOL
nicolas.cheymol@ac-montpellier.fr
Daniel JOZ
daniel.joz@ac-montpellier.fr
Mathieu RUFFENACH
mathieu.ruffenach@ac-montpellier.fr
Laurence SANTANDER
laurence.santander@ac-montpellier.fr
IA-IPR de Physique-Chimie

Montpellier, le 10 septembre 2018

Nicolas CHEYMOL
Daniel JOZ
Mathieu RUFFENACH
Laurence SANTANDER

à

Mesdames et Messieurs
les professeurs de physique-chimie
de l'académie de Montpellier

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement des lycées d'enseignement général et technologique et des collèges, publics et privés sous contrat

Complément à la lettre de rentrée à l'intention des professeurs de physique-chimie

Nous remercions par avance le professeur coordonnateur de bien vouloir transmettre cette lettre à l'ensemble de ses collègues.

La version numérique de cette lettre est téléchargeable sur le site académique disciplinaire :
disciplines.ac-montpellier.fr/physique-chimie

Cher(e)s collègues,

Nous espérons que votre rentrée s'est bien déroulée et souhaitons que l'année scolaire qui commence vous apporte pleine satisfaction dans votre travail auprès des élèves et au sein des équipes éducatives. Une pensée particulière aux professeurs qui arrivent dans notre académie ou lauréats de concours de recrutement à qui nous souhaitons la bienvenue.

Nous tenons avant tout à vous remercier pour votre investissement, tout d'abord et en tout premier lieu, dans le cadre de votre enseignement qui permet d'accompagner et de faire réussir nos élèves dans l'apprentissage de la physique chimie et de contribuer auprès d'eux à la promotion nécessaire des sciences, mais aussi, pour nombreux d'entre vous, pour vos contributions aux examens et concours ainsi que dans l'accueil et le suivi des professeurs stagiaires ou contractuels.

Suite au départ à la retraite de Marie BOURGAULT, avec qui nombreux d'entre vous ont apprécié de travailler, nous accueillons Laurence SANTANDER, IA-IPR arrivant de l'académie de Créteil.

Cette lettre de rentrée spécifique à notre discipline vient en complément de celle adressée par l'ensemble des corps d'inspection ; elle a pour objectif de présenter les axes de travail de l'inspection pédagogique régionale de physique-chimie pour 2018-2019 et la façon dont notre discipline s'inscrit dans les priorités nationales et académiques.

La réforme du collège

Nous poursuivons bien entendu l'accompagnement de la réforme du collège. L'objectif d'acquisition du socle par 100 % des élèves à l'issue de la scolarisation obligatoire est à atteindre afin que le projet de réussite scolaire, professionnel et d'insertion sociale de chaque élève soit possible. Une évaluation nationale en français et en mathématiques aura lieu cette année dans le courant du mois d'octobre en classe de 6^{ème}. L'enseignant de physique-chimie pourra se saisir des informations issues de cette évaluation diagnostique pour adapter encore davantage ses pratiques pédagogiques à la diversité des besoins des élèves, dans et hors la classe - dans le cadre du dispositif devoirs faits par exemple.

Pour rappel, au niveau de l'évaluation des acquis des élèves, il vous revient d'être attentifs à :

- une mise en œuvre d'évaluations diagnostiques

En amont, elles permettent d'identifier les lacunes et de mettre en place des remédiations adaptées dans le cadre d'un accompagnement personnalisé par exemple. Elles peuvent aussi justifier la mise en œuvre d'une différenciation pédagogique permettant la réussite de tous les élèves.

- une explicitation claire des objectifs à atteindre

Communiquer aux élèves les critères de réussite, relatifs aux objectifs fixés, les guide et leur permet d'être impliqués dans leur évaluation. Ces objectifs doivent être ceux précisés dans les programmes. Vous pouvez consulter le projet d'ajustement et de clarification des programmes de sciences des cycles 2,3 et 4 élaboré par le groupe d'expert et publié le 3/09/2018 sur le site eduscol. Dans ce projet, des repères annuels de progressivité ont été précisés pour aider les enseignants à mieux organiser leur enseignement au fil du cycle.

- une approche positive de l'évaluation

Montrer à l'élève ses réussites et ses marges de progrès permet de l'impliquer davantage dans ses processus d'apprentissage et dans la construction d'un projet personnel raisonné et consensuel de réussite scolaire. Cela peut participer aussi pour certains élèves fragiles, pour partie, de la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire.

La réforme du lycée

Sur le plan disciplinaire, nous suivons et accompagnerons la mise en place de la réforme du lycée. Les nouveaux programmes de lycée sont en cours d'élaboration et devraient être publiés en cours d'année 2018-2019 (consultation nationale en novembre pour une publication prévue en décembre); pour accompagner leur mise en œuvre, des formations seront mises en place.

À la rentrée 2018, seul l'accompagnement personnalisé (AP) en seconde connaît quelques changements. Comme en sixième, un test de positionnement portant sur le français et les mathématiques, permettra d'adapter l'accompagnement proposé aux besoins spécifiques des élèves. La consolidation de la maîtrise écrite et orale de la langue comme des outils mathématiques et l'accompagnement au choix de l'orientation seront des axes forts de l'AP en seconde ; les professeurs de physique-chimie, comme ceux des autres disciplines, ont toute leur place dans ce dispositif – les élèves devront être accompagnés dans les choix des enseignements de spécialité et des enseignements optionnels en classe de première, pour la rentrée 2019. Nous aurons à apporter une attention toute particulière à la spécialité physique-chimie qui concerne les élèves qui se projettent vers des études scientifiques.

Les Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR)

Volet rendez-vous de carrière

Depuis la rentrée 2017, l'évaluation des professeurs se fait dans le cadre des rendez-vous de carrière, conformément à la réforme des Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR). Lors des rendez-vous de carrière, les compétences professionnelles sont évaluées par l'inspecteur et/ou le chef d'établissement. Le lien suivant <http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-carriere-mode-emploi.html>, vous donnera les différentes informations concernant ce volet du PPCR.

Les rendez-vous de carrière effectués durant l'année scolaire 2017-2018 ont mis en évidence la nécessité de développer davantage certaines compétences professionnelles et particulièrement deux d'entre elles à savoir, « [...] intégrer dans son activité la maîtrise de la langue écrite et orale par les élèves » et « S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel ». En ce qui concerne cette dernière, nous ne pouvons que vous inciter à porter un regard attentif à l'offre académique de formations notamment disciplinaires afin d'identifier celles qui sont les mieux à même de répondre à vos besoins professionnels. Cette offre est variée et a été conçue pour pouvoir accompagner l'évolution de vos pratiques. Il est impératif de vous inscrire avant le 28 septembre sur l'espace du site académique dédié aux personnels (rubrique « formation des personnels »). Le cercle

d'étude lycée a mené une réflexion sur les activités en physique-chimie permettant de travailler avec les élèves la maîtrise de la langue écrite et orale. Des documents issus de cette réflexion ont été publiés sur le site académique. Ces pistes explorées sont parfaitement transposables au collège.

Volet accompagnement

Dans le cadre du volet accompagnement du PPCR, des visites d'accompagnement en classe peuvent concerner tous les professeurs, avant, entre ou après les rendez-vous de carrière. Celles-ci peuvent avoir différentes visées : conseiller, expertiser des dispositifs/enseignements ou mieux connaître les équipes disciplinaires pour éventuellement identifier voire répondre à leurs besoins.

Le numérique éducatif

Le développement des usages du numérique par les élèves reste une priorité. L'enseignement de la physique chimie offre un environnement particulièrement favorable à l'utilisation du numérique par les élèves notamment lors des acquisitions de mesures et lors de leur traitement. Nous vous invitons à accentuer encore la place du numérique dans votre pédagogie. Le numérique peut permettre à l'élève de s'approprier en autonomie, à son rythme, des notions (c'est une forme de différenciation pédagogique). Le cercle d'étude numérique produit régulièrement des capsules d'animations (consultables sur le site académique ou directement dans l'espace S@fire de l'ENT), utilisables directement par les élèves en collège comme au lycée. Des formations sur la mise en oeuvre de la classe inversée ou l'utilisation des serious game vous sont proposées au PAF, elles ont vocation à vous permettre d'étendre des stratégies pédagogiques par l'utilisation du numérique.

La promotion des sciences

Nous tenons à remercier pour leur dévouement et leur implication tous les professeurs qui participent à l'encadrement des élèves au sein d'ateliers scientifiques, à la préparation de concours scientifiques et technologiques ou à la préparation du Brevet d'Initiation Aéronautique. Ces actions sont un des leviers pour susciter la curiosité, la motivation et l'appétence pour les sciences et la technologie auprès de nos élèves. Elles permettent également de sensibiliser les élèves aux différents métiers et cursus en sciences. La CAST peut vous accompagner dans vos projets de promotions des sciences auprès de vos élèves. Vous pouvez consulter à ce sujet le site académique à la rubrique dédiée (ac-montpellier.fr/cast)

Nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que l'année 2018/2019 a été désignée par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation comme l'**année de la Chimie** de l'école à l'université. Les écoles et les établissements sont invités à s'inscrire dans cette année de la chimie, en participant avec leurs classes aux actions éducatives nationales. De nombreux acteurs de la culture scientifique, technique et industrielle seront mobilisés pour permettre aux élèves de découvrir la chimie sous différentes formes au travers de conférences, expositions, ateliers, visites, rencontres avec le monde de la recherche ou celui de l'entreprise.

La 27ème édition de la Fête de la Science se tiendra en Région Occitanie Pyrénées Méditerranée du samedi 6 au dimanche 14 octobre 2018. Vous trouverez toutes les informations à l'adresse suivante : <http://www.ac-montpellier.fr/cid133667/fete-de-la-science-dans-notre-academie.html>

Les sites institutionnels

Vous pouvez trouver de nombreuses informations et ressources sur le site académique : <https://disciplines.ac-montpellier.fr/physique-chimie>

Le plan académique de formation (PAF) qui est l'outil d'une formation continue régulière et indispensable pour tous les personnels, y compris les personnels de laboratoire, est décrit sur : <https://accollad.ac-montpellier.fr/section/ma-carriere/formation-continue/se-former>

Vous trouverez aussi des informations et ressources sur les sites institutionnels :

- site du ministère : <http://www.education.gouv.fr>
- site de l'académie de Montpellier <http://www.ac-montpellier.fr>
- site de la direction générale de l'enseignement scolaire <http://www.eduscol.education.fr>
- site eduscol pour le chapitre PHY, dont les TIC <http://eduscol.education.fr/phy>

L'inspection générale a produit divers documents explicitant comment les professeurs peuvent former les élèves :

- à la résolution de problème dès la classe de seconde :
<http://eduscol.education.fr/physique-chimie/actualites/actualites/article/resoudre-un-probleme-de-physique-chimie-des-la-seconde.html>
 - à l'activité documentaire au collège, en lycée et en CPGE :
<http://eduscol.education.fr/physique-chimie/actualites/actualites/article/activites-documentaires-en-physique-chimie-au-college-au-lycee-et-en-cpge.html>
 - en mécanique du cycle 3 au cycle terminal du lycée : [http://eduscol.education.fr/physique-chimie/actualites/actualites.html?tx_ttnews\[tt_news\]=6454](http://eduscol.education.fr/physique-chimie/actualites/actualites.html?tx_ttnews[tt_news]=6454)
- site pour le BO <http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html>
 - site du CNDP <http://www.cndp.fr>
 - site sur les ressources nationales de chimie <http://www.educnet.education.fr/rnchimie/>
 - site de « Sciences à l'École » : <http://www.sciencesalecole.org>
 - site de « C.Génial », la fondation pour la culture scientifique et technique <http://www.cgenial.org/>

Les adresses électroniques professionnelles

La consultation régulière et fréquente de votre messagerie électronique professionnelle (prenom.-nom@ac-montpellier.fr, l'identifiant et le mot de passe étant identiques à ceux utilisés pour se connecter sur i-prof) est indispensable. Nous vous invitons à utiliser cette boîte aux lettres pour toute correspondance d'ordre professionnel. C'est cette adresse et uniquement celle-ci que nous utilisons pour communiquer avec vous. Nous vous adresserons régulièrement, en nous appuyant sur celle-ci, des informations par l'intermédiaire d'une liste de diffusion destinée aux professeurs de physique-chimie.

La répartition des inspecteurs disciplinaires sur les dix-huit bassins de l'académie

Pour nous contacter, nous vous remercions de prendre en compte la répartition territoriale suivante :

- Nicolas CHEYMOL (nicolas.cheymol@ac-montpellier.fr) :
bassins Montpellier sud, Perpignan nord, Perpignan centre, Céret et Prades
- Daniel JOZ (daniel.Joz@ac-montpellier.fr) :
bassins Lozère, Gard nord-ouest, Pic Saint-Loup, Lunel et Carcassonne
- Mathieu RUFFENACH (mathieu.ruffenach@ac-montpellier.fr) :
bassins Montpellier nord, centre Hérault, Béziers et Narbonne
- Laurence SANTANDER (laurence.santander@ac-montpellier.fr) :
bassins de Thau, Gard sud-ouest, Gard sud-est et Gard nord-est

Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire.

Veuillez recevoir, chères et chers collègues, nos sincères salutations.

Nicolas CHEYMOL

Daniel JOZ

Mathieu RUFFENACH

Laurence SANTANDER

